

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19078 - 74ÈME ANNÉE

Conséquence de la pénurie de chambres dans les cités universitaires

Rentrée universitaire pas à la portée de toutes les bourses

Une rentrée difficile pour les étudiants, c'est le constat fait hier par l'UNEF-Réunion qui souligne une nouvelle dégradation de l'accès à l'enseignement supérieur. La hausse du coût de la rentrée, la pénurie des chambres dans les cités universitaires et les problèmes liés à Parcoursup sont les principales explications.



Rudrigue Sautron et Samantha Pothin.

Rudrigue Sautron, Secrétaire général de l'UNEF-Réunion et vice-président du CROUS, souligne que c'est la première rentrée sous la présidence Macron. Ce dernier a mené des attaques contre les jeunes et notamment les étudiants. C'est notamment la suppression du régime des étudiants de la Sécurité sociale. C'était un outil de prévention adapté aux étudiants.

La mise en place de Parcoursup est celui d'une sélection qui ne dit pas son nom. Il souffre du manque de transparence. Ainsi, aucune communication n'a annoncé la fin de la procédure complémentaire le 21 juillet. Des étudiants sont donc

dans l'impossibilité de s'inscrire. L'UNEF compte donc sur le respect de la parole donnée par le président de l'Université de La Réunion, qui annonçait qu'aucun étudiant ne resterait sur le carreau. L'UNEF est également inquiète au sujet d'un nouvel arrêté sur les licences est entré discrètement en vigueur. Il remet en cause la compensation et les épreuves de rattrapage car il recommande de ne pas les organiser. C'est clairement une atteinte aux droits des étudiants.

pour 5.000 demandes

Samantha Pothin, présidente de l'UNEF-Réunion, présente le résultat du coût de la rentrée pour les étudiants à La Réunion.

Elle souligne tout d'abord la situation catastrophique du logement universitaire. 0 logement universitaire construit, contrairement aux 500 qui devaient être faits à La Réunion depuis 2014 selon un engagement du président Hollande. Les travaux débutent tout juste à Saint-Pierre. Avec 5.000 demandes pour 1.100 chambres, il est urgent de relancer la construction de cités universitaires. L'UNEF rappelle en effet que les prix des loyers dans le privé ne sont pas adaptés aux étudiants.

1008 euros est le seuil de pauvreté, les étudiants ont au maximum 550 euros de bourse. Leur capacité contributive est donc bien inférieure aux tarifs affichés des loyers dans le secteur privé.

L'UNEF attend donc que le plan 80.000 logements universitaires annoncés par la ministre soit suivi d'effet.

1.100 chambres

Prévoir plus

de 2000 euros

Pour son enquête annuelle sur le coût de la rentrée, l'UNEF-Réunion note que le profil est celui des étudiants âgés de 17 à 19 ans. La facture monte rapidement. Ainsi, pour un étudiant boursier qui n'a pas accès à une résidence universitaire, le coût de la rentrée s'élève

à 2352 euros, et 2827 euros pour un non-boursier. Il est à noter que les frais d'inscription s'élèvent cette année à 170 euros pour un étudiant non-boursier.

Le syndicat étudiant plaide pour une meilleure information des futurs bacheliers. L'UNEF constate en effet que des étudiants ayant droit à une bourse et à un logement universitaire en sont privés, car ils

n'ont pas déposé leur demande dans les temps.

Enfin, l'UNEF constate que peu d'étudiants sont salariés à La Réunion car cela n'est pas dans les mœurs, alors qu'en France, 30 % des étudiants interrogés pensent rechercher un emploi pour financer leurs études.

M.M.**Di sak na pou di****Ces trottoirs de l'avenue, Île-de-France à Saint-André !**

Depuis le mois dernier, la mairie de Saint-André procède à la réfection des trottoirs de l'Avenue de la République. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du pacte de solidarité signé avec le Département. Les Saint-Andréens ne s'en plaindront pas. Larzan néna !

Par contre, bon nombre de citoyens s'étonnent que la mairie ne se soit jamais préoccupée du pitoyable état des trottoirs de l'Avenue Île-de-France - du moins ce qu'il en reste - sur la portion allant de l'échangeur du Petit-Bazar au Chemin Deschanets, soit environ 1,5 kilomètre. Un spectacle pas beau à voir, le long de cette artère particulièrement fréquentée et où se situe notamment, le temple tamoul visité par des milliers de fidèles lors des fêtes qui y sont célébrées. L'entrée de la « Ville de Lumière » mérite un autre décor que celui-là.

Ces fameux trottoirs dont la construction daterait des années 60 et peut-être même de l'époque du Dr Raymond Vergès - Maire de la commune du 26 octobre 1947 au 2 juillet 1957- n'ont jamais fait l'objet de la moindre réfection, à l'exception de quelques rapiécages. A dire vrai, il n'y en existe quasiment plus. Là, où subsiste encore un tronçon, il est complètement détérioré, défoncé. Sinon ailleurs, la dalle de béton a laissé place à des débris divers et autres morceaux de ciment. C'est ce dont doivent se satisfaire les riverains, les piétons, parmi lesquels de nombreux écoliers et collégiens qui fréquentent respectivement l'École du Petit-Bazar et le Collège Bédier. Bonjour le confort et la sécurité des usagers, des personnes âgées ou à mobilité réduite !.

Par ailleurs, les trottoirs ayant donc pratiquement disparu, le rehaussement de la chaussée et les

canaux d'évacuation des eaux continuellement obstrués, font qu'à chaque forte pluie, bon nombre de riverains se retrouvent les pieds dans l'eau. L'Avenue se transformant en ravine, comme cela a été le cas lors de Fakir. D'ailleurs, quatre mois après son passage, on en voit encore les stigmates, comme le montrent ces grands trous béants de part et d'autre de l'Avenue, au niveau de la boulangerie. On pourrait rajouter l'absence de parking et les difficultés de stationnement dans le secteur. Ces problèmes étant tous liés.

On n'ose pas croire que l'état de grande vétusté de cette portion de route, et les nombreux problèmes qu'il engendre, ne sont d'aucune espèce d'importance pour la Mairie.

Paul Dennemont**In kozman pou la rout****« Kan in bransh lé atèr, tout i marsh dési »**

An parmi bann bransh néna sak lé anlèr pars z'ot las lé anlèr é néna sak lé atèr pars lo van la fine kasé. In bransh kasé alala in bon sinbol demoun an difikilté dan la sosyétéé. In bransh anlèr lé fyèr, lé vantar.in bransh atèr lé ni fyèr ni vantar. Li lé a dispozisyon sak i sava koup ali, sak i sava bril ali, sak i oi son tan la fini. Zis bon pou d'moun marsh dési. Zis bon pou d'moun abiz dosi. Bann abizèr dsi konm i di. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Lego remplace le plastique par la canne à sucre

En votant le lancement d'un projet de tram-train entre Sainte-Marie et Saint-Denis, la Commission permanente de la Région tenue hier a apporté une confirmation éclatante sur l'échec de la route en mer et sur la capacité de rassemblement d'un projet lancé par l'Alliance: le tram-train. Présentée comme une nouvelle route du littoral, dite NRL, elle ne sera pas achevée avant les prochaines élections régionales en 2021. En effet, le chantier a été lancé sans que les matériaux nécessaires à son achèvement soient prévus, et aujourd'hui c'est l'impasse, car les lois de la physique ne peuvent être contournées : sans matériaux, pas de route. Les plus optimistes affirment qu'une moitié pourra être livrée avant les élections, la partie viaduc. Ce serait donc au mieux une demi-NRL. Voilà le bilan de 11 ans de pouvoir de cette majorité régionale, d'où l'urgence de proposer quelque chose aux électeurs.

Anticipant sans doute cet échec, la Région a donc ressorti des cartons un projet populaire qu'elle avait enterré : la reconstruction du chemin de fer. Rappelons qu'en 2010, ce projet financé et récompensé par le SEM d'Or avait été stoppé par la majorité fraîchement élue. Pourtant, le SEM d'Or ce n'était pas rien, c'était une récompense obtenue pour le respect des délais et du financement, ce que l'hypothétique NRL est loin d'atteindre. Mais il fallait satisfaire les intérêts de tous ceux qui avaient à perdre si jamais les Réunionnais pouvaient bénéficier d'un moyen de transport pas cher, écologique et moderne.

Aujourd'hui, le constat est clair : nombreux sont les Réunionnais à regretter l'arrêt du chantier du tram-train en 2010. Et ce sentiment ira en s'amplifiant, car les difficultés de circulation à La Réunion ne font que s'aggraver. C'est pour aller au-devant de cette attente que la Région a décidé de relancer le projet du tram-train, d'où le vote hier de la Commission permanente.

Souhaitons que cette décision ne s'inscrive pas dans une énième opération de communication. En effet, si la tranche proposée semble plausible, la suite est bien utopique. Il s'agit en effet de faire passer une voie ferrée sur une route en mer qui n'est pas réalisée, et qui n'est surtout pas dimensionnée pour cela. Car une voie ferrée nécessite une emprise, et des ouvrages d'art suffisamment dimensionnés pour supporter le poids de l'infrastructure. Le tracé présenté fait également état d'un passage le long de la route des Tamarins, alors que l'essentiel de la population de l'Ouest et du Sud vit dans les bas. Rappelons qu'un des principaux intérêts du tram-train était de relier rapidement les zones les plus densément peuplées de La Réunion.

Mais un fait reste incontestable, un rassemblement est possible autour de la reconstruction du chemin de fer. Dommage que la défense d'intérêts particuliers aient fait perdre plus de 8 ans aux Réunionnais. Et ce tragique décompte continue.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kann la pa dsik sorman : 3- Bann sik éspésyal

Do sik, nout tout i koné sa : kisoï maron klèr ; kisoï blan, kisoï an poud, kisoï an pti karé bien roganizé dann bann boit an karton, sansa bann boîte an tol, épi ankor bien prézan-té dann sikriy an kristal konm dann tan bann granmèr kréol. Mé néna galman bann sik éspésyal fé avèk kann, bétrav, sansa d'ot plantaz i pé donn do sik galman. Mi sava pa drèss la list pars néna d'koi, épi sak i vé in répètoir bann sik éspésyal mi pans li pé trouv sa dsi l'internet.

Zis rantre nou moin néna dé souv'nir : Inn, néna kék zané moin la pass dann in gran sirfas é moin la ropèr plizyèr sik éspésyal, mé la plipar téi sort Maurice, inndé solman téi sort La Rényon. In n'ot souv'nir : moin la parti Maurice é moin la fé in pti vizite la kaz lo sik é si mi souvien bien l'av éo moins sète kalité d'sik éspésyal fabriké dann l'il Maurice mèm. Konm de koi banna lété pa an rotar par raport anou, pa an rotar ditou.

M'a site azot zis dé : inn i sort dann sik bétrav i apèl La Vergeoise é in n'ot lé fé avèk kann i apèl casonad. Ni pé site ankor do sik kandi : in bon médikaman pou soign mal de gorj, épi lo rapadura in sik éspésyal la gardien son bann sèl minéro, son bann vitamine, épi z'aside aminé. San konté son mélas épi son bann nitriman. Sé dir sa la pa in sik pou mète solman dann kafé mé in matyèr promyèr pou fé médikaman épi in takonn zafèr, moin lé sir, kan bann roshèrch sar fine fé dsi li.

Moin la poin la plas pou anparl tout bann sik éspésyo, mé si ni vé ni pé nonm ankor bann sik likid, bann sik an jèl i mète pépsine dodan. Bann fason fé sa lé artizanl épi familyal é bann prodiksyon lé an pti kantité.

Nb Galabé : Bann zanfan koméla lé bien maléré pi trouv sa dan bann boutik shinoï konm kan moin lété marmaye. Pars galabé, mi pé dir azot sé in vré bonbon, goûté, parfimé, nourisan é tou é tou. A ! Moin la di sé-vèrb o prézan... Moin nora pi dir lété-vèrb o pasé. Pou kosa ? Pars produi-la d'aprè sak mi kroi la disparète in bon koup de tan, ziska in famiy la ropwann l'afèr pou anvoye sa dann bann gran réstoran parizien pou bann gran shèf fé bann préparasyon ékstra.

Justin